

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N° 2006-448 DU 31 AOUT 2006

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Portant Promotion et Nominations à titre
normal et Civil dans l'Ordre National du
Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès Verbal de la Session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 02 Mai au 16 Juin 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promu à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang de la date de sa réception dans le nouveau grade, Monsieur EKLOU Coffi Christophe, professeur certifié à la Retraite (Ancien Off/ONB par Décret n° 96-66 du 02 Avril 1996, reçu le 27 Mars 1998).

Article 2 : Sont nommées à titre normal et civil au grade de chevalier de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1 – Présidence de la République

- MIGAN Acheffon Jacques Akotènou T., Conseiller Technique Juridique du Président de la République

2 – Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances

- DAGBA Edouard Alexandre, Inspecteur des Finances

3 – Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire

- HACHEME Marguerite, Professeur Certifié
- ASSOUMA Moussa, Professeur Certifié
- AVOCETIEN Enagbo Vincent, Professeur Certifié
- FASSASSI Moussibaou, Administrateur du Travail
- GOUDALO Sèho, Professeur Adjoint
- NOUNAGNON Etèdjihunkpé Roger, Professeur Certifié

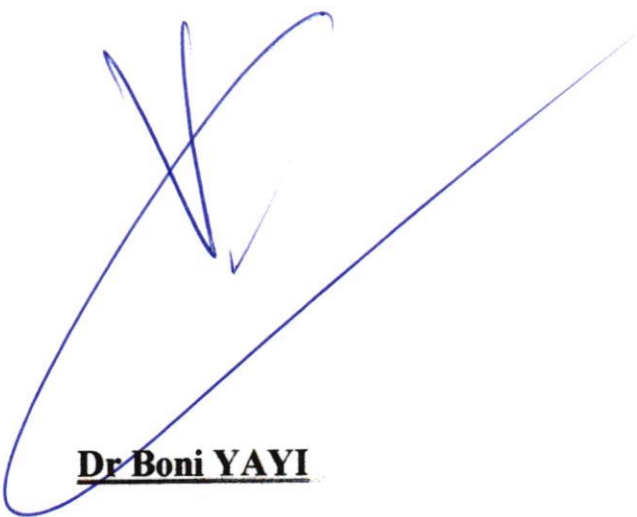
4 – Ministère de la Santé Publique

- HOUESSOUC Lucie, Inspecteur d'Action Sanitaire à la Retraite

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 août 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.



Salomon D.E. BLOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES
18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 10